

Bezannes, mardi 21 mars 2023



FREY la foncière du commerce durable publie son 2^{ème} Rapport de Mission

1^{ère} entreprise cotée certifiée B Corp™ et 1^{ère} foncière immobilière française à avoir adopté le statut d'entreprise à Mission en 2021, FREY publie son 2^{ème} Rapport de Mission et réaffirme son engagement pour un immobilier et un commerce plus durables.



Après obtention du quitus de son Comité de Mission, FREY publie son 2^{ème} rapport de mission poursuivant une feuille de route précise avec ses 15 objectifs. La foncière à mission donne ainsi à toutes ses parties prenantes (collaborateurs, locataires, collectivités, consommateurs, actionnaires, banquiers et fournisseurs...) la garantie du niveau d'excellence de ses engagements ESG. **Ce rapport fait état d'une année 2022 qui aura été riche dans l'exécution de sa mission et le suivi de ses indicateurs.**

FREY a entamé son virage stratégique dès 2010, la foncière était la première société immobilière à livrer un lieu de commerce certifié Haute Qualité Environnementale (HQE). Cette trajectoire ESG fait partie de l'ADN du Groupe et a été renforcée depuis 2021. **Aujourd'hui, forte de son statut d'entreprise à mission et de l'obtention de la certification B Corp™, FREY s'inscrit dans une démarche de progrès et se positionne à l'avant-garde de l'engagement social et environnemental**, innovant et exemplaire, à même de partager les bonnes pratiques identifiées et de toujours améliorer l'impact positif de son activité.

Le Rapport de Mission #02 est disponible sur le site dédié à la mission : frey-lamission.fr et sur frey.fr / rubrique La Foncière à Mission ou [téléchargeable ICI](#)

« Au travers de sa Mission « remettre le commerce au service de l'intérêt collectif » FREY réaffirme sa conviction que l'utilité du commerce dépasse largement celle de la simple transaction marchande et participe à la mise en relation entre les personnes, favorise le décroisement social et contribue à la dynamique économique locale, tout en minimisant au mieux son empreinte sur l'environnement. FREY réinvente ainsi l'imaginaire des centres commerciaux pour en faire des lieux mixtes où des usages variés trouvent leur place et répondant aux besoins des territoires. Ses centres commerciaux ne sont pas comme les autres, ce sont avant tout des centres d'intérêts collectifs, vivants, ludiques, conviviaux, attentifs au bien-être de tous et respectueux de l'environnement. » précise Antoine Frey, Président Directeur Général de FREY.

À propos du statut de Société à Mission

La Société à Mission est introduite dans le droit des sociétés français par la loi PACTE de 2019. Selon la loi, une Société à Mission est une société qui :

1. Intègre sa raison d'être dans ses statuts ;
2. Intègre un ou plusieurs objectifs sociaux, environnementaux et sociétaux dans ses statuts. Elle peut ainsi conjuguer performance économique et contribution à l'intérêt général ;
3. Se dote d'un Comité de Mission chargé du suivi de l'exécution de la Mission ⁽¹⁾ ;
4. Désigne un organisme tiers indépendant chargé de la vérification de l'exécution des objectifs ⁽²⁾
5. Se déclare au greffe du tribunal de commerce.

À propos de la certification B Corp™ (Benefit Corporation)

Cette certification internationale fait suite à une évaluation rigoureuse et approfondie des performances sociales et environnementales, ainsi que de la gouvernance de la société. Elle mesure la façon dont les entreprises gèrent leurs collaborateurs, la relation avec leurs clients et leurs fournisseurs, leur empreinte écologique ou encore leurs interactions avec leurs communautés. A l'issue d'un audit rigoureux de plusieurs mois mené par les équipes de B LAB – l'ONG en charge de la certification – FREY s'est vu décerner le score de 102.2 points ⁽³⁾.



A l'occasion du #MoisBCorp (le mois de mars), les entreprises B certifiées montrent au plus grand nombre comment les **B Corp vont au-delà** !
Parce qu'au-delà d'un label et d'un outil de mesure, B Corp c'est un mouvement d'entreprises au service du Bien commun et du vivant.

Retrouvez toutes les initiatives des B Corp sur les réseaux **@B Lab France** ou sur www.bcorpmonth.com

À propos de FREY

Développeur, investisseur et gestionnaire, FREY est une foncière spécialisée dans le développement et l'exploitation de centres commerciaux de plein air en Europe. Pionnier des retail parks écologiques avec son concept Greencenter® et inventeur d'une nouvelle génération de centres commerciaux de plein air Shopping Promenade®, FREY, entreprise à mission certifiée B Corp™, s'engage au quotidien pour une société plus responsable, respectueuse de l'environnement et socialement bénéfique à son écosystème et à ses parties prenantes. Parce que l'entreprise mesure à quel point le commerce est essentiel à la mixité urbaine, au lien social, à la résilience économique locale et à la transition environnementale, elle s'est donnée pour mission de remettre le commerce au service de l'intérêt collectif. Le Groupe mène également de grandes opérations de renouvellement urbain et des projets mixtes en tissu urbain dense. FREY est cotée sur le compartiment B d'Euronext Paris. ISIN : FR0010588079 - Mnemo : FREY.

CONTACT : Victoire Birembaux – Responsable Communication Corporate et Relations Publiques
v.birembaux@frey.fr – Tél. : +33 (0)6 07 35 64 04

(1) Le Comité de Mission de FREY est constitué de 6 membres : **NATHALIE PALLADITCHEFF**, Présidente du Comité de Mission, Présidente et cheffe de la direction d'Ivanhoé Cambridge ; **CARINE STOEFLER**, Risk Manager de FREY ; **CLÉMENCE BECHU**, Directrice du développement de l'agence d'urbanisme et d'architecture Bechu & Associés ; **ELISABETH LAVILLE**, Fondatrice de l'agence conseil Utopies, administratrice de B Lab France ; **FRANÇOIS LEMARCHAND**, Fondateur de Nature & Découvertes et membre du Conseil d'Administration de FREY en tant qu'administrateur indépendant ; **CHRISTOPHE GAROT**, Directeur Général France de Bopro, agence conseil en développement durable.

(2) FREY a choisi KPMG comme OTI

(3) Attribué à partir des réponses à un questionnaire de plus de 200 questions (le BIA) et à la suite d'un audit scrupuleux qui dure plusieurs mois. Le score minimal de 80 points est requis pour être certifié. Aujourd'hui, on recense 5000 entreprises B certifiées dans le monde, dont 200 en France.